



RETOUR [PAS SI DISCRET] DE LA BOURGEOISIE

film de Sautet ou de Chabrol, la figure de la bourgeoise
a reconquis le luxe et ses podiums.

TAGE
s stars
au Nevada

**+
MODE FEMME**

PORTRAIT
Alexandra David-Néel,
dernier voyage

DÉLICES D'INITIÉS

Six idées pour rêver, faire fructifier son argent. Ou dépenser futé.

Par Jean-Denis Errard



VINO SOLO

MISE DE DÉPART :



PROFIL DE RISQUE :



La société Saint Vincent, spécialiste de l'investissement viticole, propose une offre inédite. Après avoir lancé plus d'une cinquantaine de GFV (groupement foncier viticole, sorte de copropriété sur un vignoble), cet intermédiaire bien connu va proposer,

explique Sabine Eyquem, sa présidente, « l'acquisition sur mesure d'une vigne prestigieuse, l'exploitation et la vinification étant confié à un vigneron réputé ». En somme, une opération dédiée à un seul investisseur, qui peut être une société cherchant une solution de diversification de ses capitaux disponibles ou en réemploi à la suite d'une cession. Cette offre confidentielle s'adresse aussi à « une clientèle de personnes physiques souhaitant investir dans un groupement foncier viticole plus intime, c'est-à-dire entre amis ou en famille », cela dans l'objectif pour les amateurs de bons vins de tisser des relations privilégiées avec son vigneron. Rappelons que ce type d'investissement bénéficie d'une exonération partielle de droits de transmission par donation ou succession. Le montant d'un tel investissement varie, selon la qualité du cépage et de la localisation, de quelques centaines de milliers à plusieurs millions d'euros.